

Magnifique riposte ouvrière

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Cinquante-sixième année. — N° 369

JEUDI 13 AOUT 1953

Cinquième-sixième année. — N° 370

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

Pour un 3^e Front Révolutionnaire International

INTERNATIONALE
ANARCHISTE

aux
décrets-lois
du
nouveau Laval.

A BERLIN

Nouvel aspect de la guerre froide

TOUTE la grande presse bat tambour autour de l'initiative U.S., concernant la distribution de colis de vivres aux populations d'Allemagne orientale.

Il faut bien reconnaître que sur le plan de la guerre froide, l'imperialisme américain vient de prendre une initiative politiquement très habile. Il n'est, bien entendu, que la presse réactionnaire, ou les stipendiés de *Franc-Tireur*, pour tenter de faire croire à leurs lecteurs aux buts humanitaires de cette grossière propagande. Mais, comme le souligne fort justement *Le Monde*, cette opération de ravitaillement n'aura pour effet que de rallumer la guerre froide, sans pour autant apporter une amélioration à la situation alimentaire du peuple allemand.

Cette opération de propagande est orchestrée avec grand tapage publicitaire ; méthodes si chères aux businessmen américains. Des milliers de tonnes de denrées, des millions de colis, des files d'attente de milliers d'Allemands de l'Est, le tout avec nombreux clichés de presse à l'appui. Et faisons confiance aux services de propagande américains, le moindre paquet de denrées porte nombre d'étiquettes solennellement estampillées « made in U.S.A. ». La propagande politique y trouve son compte : « Dons généreux du grand peuple américain de la libre Amérique », mais

la publicité commerciale n'est pas oubliée, l'étiquetage de chaque produit portant indication de la firme productrice maintient ainsi la réputation mondiale de la vitalité du businessmen des U.S.A.

Par cette opération de propagande, le bloc U.S. cherche à exploiter le mécontentement des travailleurs de zone orientale, sans se soucier le moins du monde de leurs conditions de vie ou de leur libération. Ce qui importe aux dirigeants U.S. c'est surtout de créer des difficultés à l'occupant russe, permettant ainsi à la diplomatie américaine de posséder des moyens de chantage, qui lui serviront pour d'éventuelles négociations entre les quatre puissances.

Quant aux dirigeants staliniens de la République démocratique allemande, il apparaît que l'initiative U.S. les a déconcertés au plus haut point. La réaction violente de leur propagande n'a fait que donner une plus grande publicité aux colis américains. Inciter un peuple soumis à refuser une aide alimentaire apparaît comme une gageure, quand bien même cette opération serait stigmatisée comme il convient. Et ce ne sont pas non plus les menaces de sanctions qui persuaderont le peuple allemand qu'il est de bonne politique de dédaigner cette aide de Tartufe. D'ailleurs, les autorités stalinienne ne paraissent pas vouloir user de la force envers les Allemands de leur zone pour faire obstacle aux voyageurs de la faim. Des mesures administratives limitant les moyens de déplacement leur suffiront sans doute ; politique de moindre mal qui évitera que ce transit de colis ne prenne une allure trop spectaculaire.

Le Parlement d'Allemagne orientale a offert d'acheter 15 millions de dollars de vivres aux Etats-Unis sous condition que cesse la campagne des colis. Ces initiatives pourraient susciter au peuple allemand les réflexions suivantes : Pourquoi la sol-disant démocratie américaine a-t-elle attendu si longtemps pour offrir ces colis ? Pourquoi le gouvernement (dit des travailleurs) d'Allemagne orientale a-t-il attendu l'initiative U.S. pour envisager l'achat de vivres ? Mais déjà les désaccords se font jour quant aux moyens de règlement d'achat de ces vivres, et soyons sûrs que de part et d'autre chacun trouvera la matière à propagande pour rendre responsable l'adversaire, de la famine du peuple allemand.

Mais ces événements ont démontré une fois encore, le rôle néfaste de la presse bourgeoise et des agences de presse. Les informations les plus mensongères ont fait état de nouvelles émeutes et fusillades à Berlin-Est ; informations qui se sont révélées inventées de toutes pièces pour satisfaire l'anticommunisme le plus sordide. Quant à *Franc-Tireur*, il a abreuvi ses lecteurs de détails complaisants empruntés aux relations habituelles de la presse bourgeoise ; citons entre autres : « les manifestants, des jeunes gens excités et des fem-

mes échevelées ». Quant à *l'Humanité*, qui avait beau rôle pour dénoncer ces fausses informations, elle pose le dilemme que s'il avait existé une nouvelle armée allemande, comme le propose le bloc occidental, nous n'aurions pas tardé, à la faveur de ces événements, à être entraînés dans une nouvelle guerre mondiale où nous risquions d'être les premiers entraînés. Nous, ce sont les Français : *l'Humanité* fait appel ici aux sentiments nationalistes. Une guerre pour *l'Humanité*, c'est surtout important si nous, les Français, y sommes entraînés. Nous voilà loin de l'internationalisme.

Mais à la faveur de ces événements, le peuple allemand aura

une nouvelle fois compris, que pas plus l'imperialisme soviétique que les démocraties bourgeoises ne veulent lui apporter la libération qu'il attend. Toutes les mesures de libertés qui lui sont consenties ne sont que des spéculations sur sa misère.

La véritable libération, gage de conditions de vie meilleure, ne peut être trouvée que dans la voie du communisme libertaire. Il lui reste pour cela à préparer un nouveau 17 juillet qui, dans toute l'Allemagne, balayera à la fois les bourgeois de Bonn et les bureaucraties usurpateurs de la démocratie de Grotewohl.

R. CARON.

Les colons sanguinaires

Notre correspondant de Brazzaville vient de nous faire parvenir un article paru dans le torchon colonialiste FRANCE-EQUATEUR du 11 juillet 1953 que nous nous faisons un devoir d'insérer. Nous pensons qu'il n'est nullement besoin d'y apporter un commentaire. La lecture édifiante de cette ignominie fera connaître davantage les « bonnes » de la douce France envers les peuples coloniaux.

N.D.L.R.

La Justice française ne nous « protège » pas !

TEL EST LE LEIT MOTIV DE 65.000 HABITANTS

Le crime crapuleux, inexcusable, commis dimanche soir, avenue de Paris, par un Oubanguien sur la personne d'un commerçant lâché, employé à la S.C.K.N., Barthélémy N'Dondo, a profondément ému la paisible population africaine de Poto-Poto. (La victime laisse cinq enfants ; le Tribunal en tiendra-t-il compte ?)

C'est un vrai sentiment de peur qui étreint maintenant chaque habitant de l'agglomération. De la peur à la panique il n'y a qu'un pas.

Cet événement remet en question l'efficacité des peines infligées. On sait que depuis plus de 15 ans, aucune condamnation à mort n'a été prononcée à Brazzaville, ce qui donne le sentiment d'une mansuétude (?) propre à encourager les criminels.

La prison apparaît plus comme une maison de repos, au manioc abondant, que comme une maison d'expiation et de redressement.

Certes, en vertu de l'assimilation de la législation métropolitaine, la justice en A.E.F. tend à réaliser ce qu'on appelle l'humanisation de la peine. Aussi bien, faut-il éléver le problème à l'échelon du Parlement pour tenter d'obtenir le renversement d'une tendance extrêmement fâcheuse.

Lors de la dernière session du Grand Conseil, un membre africain demandait le rétablissement de certaines pratiques de la justice traditionnelle, que ne pêchait pas d'excès de tendresse.

Certes, en vertu de l'assimilation de la législation métropolitaine, la justice doit, en effet, donner satisfaction aux aspirations morales des peuples auxquels elle s'applique. Or, nos observations nous permettent d'écrire que le peuple d'ici veut constater le châtiment et veut y participer.

Est-ce à dire que le goût du supplice est à encourager ? Non pas, mais le goût de la justice concrète est à satisfaire.

A défaut de constatation matérielle par le peuple africain, de la peine infligée aux coupables, s'instate cette idée, hélas trop réelle, de notre incapacité à sévir.

De là, le peuple tire des conclusions que nous citions pour en appeler à la conscience du législateur :

1^o Les Blancs savent châtier le « crime » politique mais rendent la liberté au criminel de droit commun.

2^o Puisqu'on ne risque pas grand-chose de la justice des Blancs, pourquoi se priver ?

3^o Ah ! si c'était au Congo Belge !...

La mansuétude, preuve de faiblesse, la faiblesse preuve de crainte, la crainte preuve du manque de sûreté, voilà le raisonnement qui connaît singulièrement à mettre en question à la fois notre sens du droit et notre aptitude à protéger.

En faisant état de la mentalité que nous observons, notre but est de dénoncer une profonde erreur psychologique en matière pénale et de donner l'assurance aux Africains qu'il y a encore des Français conscients du devoir d'apporter à ce pays la protection efficace qu'il réclame.

Ajoutons que nous souhaiterions voir un peu plus de condamnations

INTERNATIONALE
ANARCHISTE

LANIEL

Le mauvais coup que Laniel prépare contre la classe ouvrière à la faveur des vacances a eu sa riposte magnifique.

Déclenchée le mercredi 5 août par les postiers, la grève des fonctionnaires devait atteindre le vendredi toute son ampleur. Deux millions de travailleurs des P.T.T., chemins de fer, gaz, électricité, mineurs, etc., cessaient le travail sur l'ensemble du territoire.

On mesure maintenant toute l'importance de la mobilisation de la classe ouvrière française. Mobilisation amorcée il y a plusieurs mois et dont les dernières élections communales en avaient déjà permis la remarque.

Ce mouvement de grève qui paraît acquérir cette semaine toute sa puissance, exprime le sentiment profond du mécontentement, de la volonté de lutte jusqu'à la victoire du prolétariat de ce pays.

Cet élan magnifique ne peut se réduire à rien. La période des vacances qui isole les grévistes ne se fera pas le facteur de l'échec. La promulgation du train de décrets-lois adoptés dimanche dernier par le ministère relance ce mouvement de protestation qui se transformera, avec l'entrée en lutte du secteur privé, en offensive de la classe ouvrière.

Le contrôle difficile de la base par les dirigeants syndicaux apporte tout l'espoir que l'on peut avoir dans ce mouvement.

En effet, la C.G.T., qui avait, dès la fin du mois de juillet, tâté le pouls de la combativité de ses adhérents, préconisait seule des arrêts de travail pour le 4 août. F.O. dans sa bonne tradition freinait le mouvement. Mais les arrêts de travail dans les P.T.T. le 5 août lui faisait comprendre qu'il n'était plus possible, sans se voir condamner par ses militants, de reculer et elle donnait l'ordre de la grève générale.

Les travailleurs doivent conserver toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Les travailleurs doivent conserver

toute leur vigilance et rester les maîtres de l'action qu'ils entendent pour suivre.

Dans ce but, les travailleurs communistes libertaires seront à la pointe du combat. Ils seront les meilleurs pour imposer, pour concrétiser l'aspiration profonde du prolétariat : l'unité d'action entre les partis représentant la grande majorité des travailleurs est de plus en plus imposée par la base, on ne saurait trop mettre en garde les travailleurs contre les manœuvres des dirigeants politiques et syndicaux si ceux-ci veulent à se mettre d'accord.

Le Congrès National des Instituteurs

L'illusion réformiste

ORME de la fusion de l'Ancienne Fédération de l'Enseignement, qui avait donné son adhésion à la C.G.T. d'avant 14 au congrès de Chambéry, et des grosses masses des Amicales d'Instituteurs ralliées tardivement au syndicalisme dans l'après-guerre 14-18 après avoir manifesté longtemps une très vive hostilité à toute idée syndicale, le S.N.I. reste attaché dans son ensemble à l'illusion réformiste.

Illusion réformiste que l'acceptation par une grosse majorité — d'environ les deux tiers des mandats — du rapport moral de l'équipe dirigeante nationale. Alors que les Congrès du S.N.I. ont dénoncé chaque fois les lois antialéas, le manque de crédits pour les œuvres de paix, l'iniquité des zones de salaire, l'injustice fiscale et sociale, les projets gouvernementaux de discrimination politique et d'atteinte aux libertés, en fait l'action de la majorité réformiste a surtout été verbale et vaine. Mouvements sans lendemain que la belle flamme d'alerte du 9 novembre 1951 contre les lois antialéas que les journées départementales de protestation du 5 février 53 contre l'autoritarisme croissant des projets gouvernementaux et la régression sociale. Au printemps dernier, quand les gars de chez Renault et diverses corporations de fonctionnaires s'ébranlent, nous aurions aimé voir les dirigeants du S.N.I. prendre contact avec les grévistes et

les diverses centrales syndicales, au besoin faire appel à la classe ouvrière tout entière, pour étendre la lutte à l'ensemble des travailleurs sur des positions unitaires communes. Malheureusement, nous n'avons pu noter que l'abstention prudente des responsables majoritaires de même qu'aux divers meetings qui se sont tenus contre la répression coloniale.

Illusion réformiste que le vote, après une discussion ridiculement brève, à la même grosse majorité — 1.030 mandats contre 118 à « l'Ecole Emancipée » et 426 abstentions, la plupart cégepistes — d'une motion d'orientation littérairement pleine de bonne volonté mais qui oublie prudemment de préciser les moyens d'action à envisager pour obtenir le triomphe des revendications corporatives et sociales adoptées.

Illusion réformiste qui se révèle tout au long du congrès.

— Par la revendication corporative de l'indemnité de fonction enseignante de 10 %, adoptée au congrès de la Fédération de l'Education nationale en novembre 1952 ;

— par le refus de s'engager dans une action précise contre la guerre d'Indochine — par ailleurs dénoncée — et d'en appeler à la classe ouvrière ;

— par l'étude du problème de scolarisation des territoires de « l'Union Française » comme s'il s'agissait de la scolarisation en France, en dehors des perspectives du problème colo-

Les 16, 17, 18 et 19 juillet, se déroulent à Pau les assises nationales du Syndicat des Instituteurs.

Passé en entier à l'autonomie au moment de la scission, le S.N.I. avec plus d'une centaine de milliers de cotisants est le seul syndicat national qui ait conservé et son unité organique et ses effectifs. D'où l'importance des débats qui viennent d'avoir lieu.

nial et des luttes des peuples opprimés et en oubliant encore une fois d'envisager les moyens de forcer le capitalisme colonial et l'Etat français à consentir la scolarisation émancipatrice des populations autochtones ; — par l'acceptation pour les dirigeants du Bureau national de faire à nouveau un anticambat chez un ministre avec qui le S.N.I. avait précédemment rompu et aux projets duquel il avait manifesté une vive opposition au point que ses représentants avaient quitté le Conseil suprême de l'Education nationale.

Comme s'il était possible de persuader un ministre que son pseudo projet de réforme de l'enseignement ne ferait qu'abaisser le niveau de culture du pays, ne développerait pas les aptitudes de l'ensemble de la jeunesse, écartera les enfants du peuple des cadres supérieurs de la vie nationale ». Et comme si toute décision gouvernementale, toute légalisation, ne se révélait pas en définitive comme la reconnaissance de la résistance d'un rapport de forces !

Syndicalisme de masse...

ANS doute, la grosse masse des instituteurs syndiqués reste attachée à l'illusion réformiste quand elle ne se désintéresse pas purement et simplement de toute vie syndicale, le syndicat étant tout au plus une société d'assurance contre l'arbitraire administratif et les bas traitements. Cette orientation générale, il ne semble guère possible dans l'immédiat d'en attendre un profond bouleversement.

Est-ce à dire qu'un travail révolutionnaire se révèle vain au sein du S.N.I. ?

Si, aujourd'hui, la direction réformiste se fait un plaisir d'ironiser à l'occasion sur la minorité turbulente de « l'Ecole Emancipée », il fut une époque pas tellement lointaine où cette même direction, si fière aujourd'hui de sa majorité, était trop heureuse, après avoir des années durant flirté avec la force stalinienne des lendemains de la « Libération », de s'appuyer aux positions fermes de « l'Ecole Emancipée ». C'était alors l'éclatement de la C.G.T. et la fameuse motion Bonisett-Valière. Et les tenants assez « honteux » de F.O. si empêtrés actuellement à apporter leur appui à la motion d'orientation majoritaire, faisaient, en vérité bien pâtre figure à cette époque à côté des cégepistes.

Le fait, c'est que le S.N.I. est un syndicat de masse. Et la grosse masse des cotisants, des votants, ne s'intéresse guère aux débats d'idées. Certains de nos camarades majoritaires qui ont l'expérience de nombreuses années de militantisme syndical, doivent savoir combien le syndicalisme de masse peut être la proie facile des corporatistes et des fauteuillistes sans doute, mais aussi des aventuriers et des politiciens. Dans le bouleversement constant de l'univers humain contemporain, les majorités sont mouvantes. Le vieux réformard majoritaire Jouhaux l'a appris à ses dépens, malgré sa rourerie indiscutable et la maladresse des volte-face fréquentes des démagogues staliniens.

Quand on est si sûr, d'ailleurs, de sa majorité, on joue moins souvent que semble-t-il, des cordes faciles de l'ironie, du sentiment et du pathétique — on peut s'offrir la généreuse attitude de porter son crâne à la discussion des sections départementales le problème de la tribune libre dans « l'Ecole Libératrice ».

... et minorités agissantes

ECOLE EMANCIPÉE ne groupe certes, par le nombre qu'une infime minorité de syndiqués enseignants bien qu'elle anime plusieurs sections départementales. Mais c'est une minorité agissante. Et qui le montre. Dans l'Oise, par exemple, en réunissant F.O., C.G.T., Autonomes, A Lyon, en imposant une manifestation laïque de rue en dépit de l'interdit légal et des forces de police.

Est-ce par hasard d'ailleurs que le S.N.I. se prononçait dès 1946 au congrès de Grenoble en faveur de l'échelle mobile ? Que ses permanents ne peuvent statutairement rester plus de 6 ans en place ?

Les résultats d'un travail minoritaire ne peuvent d'ailleurs être toujours aussi apparents. Quand elle est stimulée par une minorité remuante

Si le S.N.I. est profondément convaincu que la scolarisation est un moyen important dans la lutte pour l'émancipation des populations des territoires d'outre-mer, il a conscience aussi que les possibilités de scolarisation sont limitées par le régime colonial. Il considère que la lutte pour la scolarisation doit se subordonner à une lutte plus vaste pour la libération des peuples opprimés par le capitalisme colonial, que cette lutte est tributaire d'un combat économique, social et politique qui doit avoir pour objectif une complète libération de son école que pour sa police.

b) Le désir d'autonomie ou tout au moins de plus large indépendance maintient toujours exprimé par les peuples colonisés (en particulier chez les peuples du Maghreb).

Le S.N.I. doit donc :

— œuvrer pour que se réalisent les aspirations d'autonomie ou d'indépendance nationale des peuples colonisés ;

— lutter notamment pour la création en Afrique du Nord d'assemblées constitutives souveraines éclusées au suffrage universel ;

— en attendant que ces buts soient pleinement atteints, le S.N.I. doit lutter également pour que les droits et libertés démocratiques soient effectivement accordées aux peuples des territoires d'outre-mer.

Sur le plan scolaire :

Le Congrès considérant le développement de la scolarisation comme une arme dans la lutte émancipatrice des hommes dénonce :

— l'insuffisance des crédits consacrés aux constructions scolaires, à la formation des maîtres et au fonctionnement de l'enseignement ;

— le caractère scandaleux des subventions accordées aux organisations confessionnelles et aux missions régionales en violation flagrante de la liberté de conscience des populations, alors que celles-ci en Afrique Noire par exemple sont de religion musulmane dans la proportion de 70 %, la presque totalité des subventions est attribuée aux missions catholiques.

Le Congrès mandate le Bureau national :

— pour organiser avec la collaboration des autochtones (Comités de parents d'enfants non-scolarisés, liaison avec les organisations luttant du soutien des populations) des campagnes d'agitation en faveur des plans de scolarisation établis en fonction des problèmes particuliers de chaque territoire d'outre-mer et des aspirations des populations de ces territoires.

Ces plans comporteront notamment :

— la revendication d'une augmentation des crédits affectés à l'enseignement des autochtones ;

— la demande d'une mise en application d'un plan d'équipement scolaire accélérée prévoyant la construction d'écoles primaires, de cours complémentaires et d'écoles normales ;

— la modification profonde des programmes et leur adaptation au milieu en ce qui concerne l'histoire, la géographie, les sciences et bien entendu la langue la ou une tradition culturelle existe ;

— la réforme de l'enseignement technique et professionnel, celui-ci de-

prérogatives politiques à l'opposition, lui enlève toute possibilité d'avoir des membres, soit au bureau de l'assemblée, soit dans les commissions, soit dans le gouvernement en cas de dissolution de l'Assemblée.

Est-ce qu'il importe tellement que des députés soient arrêtés, que des droits parlementaires soient limités ou détruits ? Après tout, nous diront, tout système politique n'est qu'au service de la dictature bourgeoise et tant mieux s'il se rouge lui-même. Laissons-le faire au milieu de ses contradictions car nous, révolutionnaires, n'avons pas à nous occuper de ce qui se passe dans ces sphères politiques uniquement destinées au maintien de la suprématie bourgeoise.

Nous sommes en partie de cet avis, mais en partie seulement. Il est certain que la révolution sociale, que la suppression des classes ne se concerne que par la liquidation violente et immédiate de tout le processus capitaliste, économique et politique. Mais la véritable oppression, celle sur laquelle est basé tout le système, est l'oppression économique du salarié par le capitalisme (Pétain).

Ces régimes politiques sont plus ou moins violents, accordent plus ou moins de pouvoirs aux gouvernements. Le fascisme est la forme moderne des pouvoirs de l'Etat capitaliste.

Ainsi, sans perdre de vue notre but final, celui de la révolution sociale, il nous est interdit de nous désintéresser des événements de chaque jour qui nous conduisent peu à peu à cette révolution. Il est facile de comprendre tout ce que représente de régressif l'établissement d'un fascisme et pour fixer les idées, la suppression par exemple du droit d'association conquise par le sang des martyrs ouvriers, suppression qui dissoudrait toutes les organisations ouvrières.

C'est pourquoi, dans l'immédiat, il est de notre devoir de lutter contre le renforcement politique de l'Etat, et ceci par tous les moyens à notre disposition.

C'est pourquoi nous rejetons et nous dénonçons la position stalinienne comme petite bourgeoisie et contre révolutionnaire, qui ne fait que reprendre la thèse réformiste du « bon gouvernement » chère aux « social traitres ». Voici ce qu'écrivit Waldeck Rochet dans l'« Humanité » :

d'autres syndicats de la F.E.N., le S.N.I. fait presque figure révolutionnaire, la quasi totalité des débats de Pau ont été axés non sur les seules revendications égoïstes des maîtres d'école mais sur les problèmes généraux de l'Ecole et de ses œuvres post-scolaires en particulier sur l'école Alsace-Lorraine et l'enseignement post-scolaire rural. Préparation au rôle gestionnaire de demain du syndicalisme que nous ne saurons més-estimer

— l'unanimité du congrès s'est manifestée en faveur de l'unité d'action. La motion corporative majoritaire elle-même indique : « Le congrès déclare qu'il est hors de doute que les tentatives de l'unité d'action commune en vue d'une revendication particulière et limitée au cadre d'une même profession doivent être élargies à la lutte pour les revendications communes à l'ensemble des fonctionnaires et même à l'ensemble des salariés ».

Sans négliger les revendications propres aux enseignants et en particulier le rétablissement des parités rompus, le S.N.I. se déclare prêt à rechercher avec les organisations laïques de fonctionnaires la mise en œuvre des moyens d'action nécessaires pour aller jusqu'à la cessation du travail pour faire aboutir les revendications exposées ci-dessous.

Ce que des gouvernements peuvent vouloir de « l'éducation » des enfants nous ne le savons que trop : l'apprentissage de la docilité et de la résignation ; aujourd'hui un écolier obéissant, demain un « bon soldat », un « bon père et un « bon citoyen ». Les enseignants syndiqués, eux, à maintes reprises, se sont prononcés pour le respect de la personnalité de l'enfant. Aussi, l'enseignant

ne tremble plus comme voici 50 ans ou dans les années 40-44 devant les caprices d'un bobo ou d'un politicien local, de l'administration ou du préfet. Ceci, les gouvernements ne peuvent l'accepter que par force. Que l'occasion se présente : ne dureront guère les conquêtes d'hier. Les dernières atteintes à la laïcité de l'Ecole nous le rappelleraient si nous l'oubliions.

Depuis 36, depuis 44, avec la division du prolétariat les forces du capitalisme et de l'Etat se sont ressaisies. Que d'extraordinaire à ce qu'elles s'essaient en premier à rétablir leur mainmise sur l'enfance et l'adolescence ?

Parce que respectueux des opinions des autres, nombreux d'éducateurs ont cru possible de faire confiance en la tolérance de l'adversaire. L'adversaire s'est chargé de les rappeler aux réalités.

En faisant grève le 9 novembre 51, en assistant en grand nombre aux journées départementales du 5 février les instituteurs syndiqués ont montré qu'ils ont compris les dangers de l'heure. Mais les dangers n'iront pas s'estompant. Et on a beau reculer devant la lutte, les problèmes, eux, ne se reculent pas. Les réalités se chargeront de réveiller les plus aveugles.

Syndicat de masse, le S.N.I. a les faiblesses du syndicalisme de masse. Il n'en a pas moins préservé son unité organique. C'est à nous, révolutionnaires, groupes autour du journal « l'Ecole Emancipée » de le stimuler et de l'impulser pour qu'il devienne un exemple et une avant-garde dans les luttes prolétariennes de demain.

Raymond FRANÇOIS.

Motion corporative présentée par les amis de l'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Le Congrès,

Persuadé que les conjonctures politiques, économiques et sociales actuelles imposent aux travailleurs de la fonction publique comme à ceux du secteur privé d'engager à brève échéance un vigoureux combat d'ensemble pour la revivification des traitements, salaires et pensions.

Persuadé qu'en tel combat ne pourra être engagé puis mené avec quelque chance de succès que dans la mesure où aura été préalablement établie une plate-forme revendicative susceptible de réaliser le front unique des organisations de travailleurs.

Propose comme buts essentiels à l'action des organisations syndicales :

a) Sur le plan général :

— Réunion de la Commission supérieure des conventions collectives et relèvement du salaire minimum interprofessionnel garant sur les bases définies par les centrales ouvrières.

— Mise en pratique effective de l'échelle mobile d'après les principes définis par le congrès de Grenoble.

— Abrogation du système des zones de salaire.

— Sauvegarde et même perfectionnement du système actuel de Sécurité sociale.

b) Sur le plan de la fonction publique :

— Revalorisation générale des traitements garantie par l'échelle mobile.

— Application intégrale de la péré-

quation des retraites et retour aux anciennes limites d'âge.

— Intégration dans le traitement soumis à retenue de l'indemnité de résidence.

Par contre le Congrès affirme son hostilité à toute revendication susceptible d'entendre davantage l'éventail des traitements et salaires, à toute mesure tendant à aggraver les injustices, nées d'un renforcement de la hiérarchie. Il s'oppose en particulier en ce qui concerne les enseignants à la formule anti-unitaire d'une augmentation de 10/0 du salaire moyen de chaque catégorie.

c) Pour l'immédiat le Congrès invite tous les travailleurs de la fonction publique à réclamer un supplément de traitement uniforme pour toutes les catégories, soumis à retenue, et sur lequel jouera l'échelle mobile. Il laisse le soin à la Commission corporative compétente du S.N.I. d'en proposer le montant, tenant compte des données actuelles du problème.

Il estime qu'un tel programme n'est pas incompatible avec la poursuite de l'action en faveur des revendications d'ordre plus particulièrement corporatif définies par le Congrès de 1952 et auxquelles il réaffirme son attachement.

Le Congrès, persuadé de l'urgence de la tâche qui incombe au S.N.I., mande le bureau national :

— Pour populariser ce programme au sein de l'organisation par le canal de notre presse corporative, et au sein de la Fédération de l'Education Nationale.

— Pour établir des contacts avec les organisations laïques de fonctionnaires afin de les inviter à faire leur la revendication de l'indemnité uniforme et de rechercher avec elles les modalités pratiques de déclenchement et de développement d'une action concertée, de tels contacts devant être établis également sur le plan local par le canal des sections départementales du S.N.I. et pourtant aboutir à la tenue d'une conférence nationale de la Fonction publique, formule à laquelle le S.N.I. reste attaché.

Mais le Congrès, conscient du fait que par le maintien de son unité corporative, le S.N.I. occupe dans le mouvement syndical une situation privilégiée et se doit par là même d'être le promoteur des luttes auxquelles la situation actuelle appelle les travailleurs, estime que le S.N.I. ne devra en aucun cas subordonner le déclenchement d'une action à l'accord préalable des autres organisations, chacune d'entre elles pou

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

La révolution russe en Ukraine

VERS le milieu de la semaine, les délégués élus par les paysans se réunirent à l'école, pour discuter la question de l'élection d'un nouveau Comité communal.

Nous avions préparé, pour cette réunion, avec quelques-uns des instituteurs, un rapport que l'instituteur Korpousenko devait lire. Ce rapport était heureusement conçu et bien rédigé.

Les délégués des paysans, après entente avec les délégués des ouvriers d'usine, présentèrent une motion demandant de nouvelles élections.

Répondant au désir des instituteurs Lebedev et Korpousenko, j'ajoutai à cette motion quelques mots d'introduction.

Les délégués retournèrent vers leurs électeurs et étudierent avec eux ladite motion et, lorsqu'elle fut acceptée par les électeurs, on fixa la date des élections.

Les membres de notre groupe avaient pendant ce temps, préparé les paysans à l'organisation de l'Union des Paysans.

À ce moment arriva le camarade Krylov-Martynov, délégué du Comité régional de l'Union des Paysans du parti socialiste-révolutionnaire, dans le but d'organiser à Goulaï-Polé un Comité de l'Union des Paysans.

Ancien forçat lui-même, Krylov-Martynov s'intéressa à ma vie, vint chez moi et, tout en prenant du thé, nous parlâmes longuement. Il finit par passer la nuit sous mon toit.

Je demandai, entre temps, aux membres de notre groupe de préparer les paysans à une réunion-skhod où l'on établirait les bases de l'organisation de l'Union des Paysans.

Krylov-Martynov était un bon orateur. Il peignait aux paysans un tableau attrayant de la lutte future des socialistes révolutionnaires pour la remise aux paysans des terres sans indemnité, lutte qui devait avoir lieu à l'Assemblée Constituante dont on attendait la convocation prochaine. L'appui des paysans est indispensable pour cette lutte. Il invita donc ces derniers à se regrouper en une Union des Paysans et à soutenir le parti socialiste révolutionnaire.

Ce discours nous servit de prétexte, à moi et à plusieurs autres membres de notre groupe de paysans-anarchistes, pour exposer notre point de vue.

Voici ce que je leur dis :

« Nous, anarchistes, sommes d'accord avec les socialistes révolutionnaires quant à la nécessité pour les paysans de s'organiser en une Union des Paysans, mais non pour servir de soutien au parti socialiste révolutionnaire dans sa lutte oratoire contre les S-D (2) et les Cadets (3) »



LA GRANDE FOUTAISE

(Réponse à l'auteur en guise de critique)

I

L fait paraît-il dire toute la vérité à ses amis.

Gaston Criel, tu as écrit « La

Grande Foutaise » et tu dois te con-

siderer comme de nos amis puisque t'es imposé l'effort, très rare chez les gens-de-lettres, de nous faire

savoir, fort sympathiquement, que ton livre nous était envoyé pour la

critique.

En revanche de politesse nous

avons lu ton livre, ton premier roman et, comme le veut le dictin,

nous devons te dire toute la vérité, la

nôtre bien sûr. C'est donc du sucre que nous allons te briser sur le dos, du sucre jaune, dirait André Breton.

Comme tu sembles nous connaître mieux que nous nous te connaissons

nous avons pris la peine de lire ce

que les éditeurs appellent « le prière d'insérer » et qu'ils envoient, par

prudence, aux critiques. Parce que

s'il fallait tout lire et surtout tout

dire des gens qui tiennent, bien trop

souvent, à raconter au public une

histoire...

Bref, Gaston Criel, tu as, paraît-il,

écrit d'abord des poèmes, fort goûts

certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, été le secrétaire d'André Gide (c'était mieux, mais ce n'était toujours pas convaincant) et tu as écrit un essai sur le jazz, sur le vrai jazz.

C'est cette chose qui nous a été le plus sympathique et qui nous a beaucoup convaincus de lire ton livre.

Ceci dit, parlons de ton bouquin. Ce livre, tu l'as intitulé « La Grande Foutaise ». Mais lorsqu'on a fini de lire le bouquin on est loin, bien loin d'avoir compris pourquoi ce titre lui a été donné. Peut-être as-tu écrit un essai sur le jazz, sur le vrai jazz.

Mais, Gaston Criel, tu as, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, été le secrétaire d'André Gide (c'était mieux, mais ce n'était toujours pas convaincant) et tu as écrit un essai sur le jazz, sur le vrai jazz.

C'est cette chose qui nous a été le plus sympathique et qui nous a beaucoup convaincus de lire ton livre.

Ceci dit, parlons de ton bouquin. Ce livre, tu l'as intitulé « La Grande Foutaise ». Mais lorsqu'on a fini de lire le bouquin on est loin, bien loin d'avoir compris pourquoi ce titre lui a été donné. Peut-être as-tu écrit un essai sur le jazz, sur le vrai jazz.

Mais, Gaston Criel, tu as, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Minuit, Mercure de France, etc...

Mais à notre regret, en place de

nous allécher, cette présentation nous

a rendu suspect l'auteur de « La

Grande Foutaise ». Pourquoi ? Parce que l'opinion que nous avons sur les poètes, et il y en a, tu dois le savoir, est la même que celle de cet écrivain féroce qui un jour dit aux poètes : « Poète, poète, si tu savais, si tu savais poète comme je t'emmènerai... ». Ne nous en veux pas pour cette opinion, même si nous n'avons pas lu tes poèmes, car les poètes sont fatigants et ce n'est vraiment pas notre poète, si nous attendons toujours notre poète, le poète du peuple.

Mais, Gaston Criel, tu as aussi, paraît-il, écrit d'abord des poèmes, fort goûts certainement puisque des éditions

sinon... mettons sérieuses, du moins

qui aiment que l'argent qu'ils ont dé-

pensé dans le papier rapporte de

ce qu'il vit aux directeurs, ont fait

les frais d'impression : Editions de

Confiance en la classe ouvrière

Si les derniers mouvements sociaux n'ont atteint que très partiellement le secteur privé, le secteur étais a, par contre, réagi magnifiquement contre les scandaleuses prétentions de l'homme de paille de Paul Reynaud, le gros Lanier.

Encore une fois, cette vieille méfiance contre les travailleurs fonctionnaires tombe à zéro. Les avantages tant envies, de ces modestes travailleurs, sont minimes si l'on veut bien les définir ; la retraite, cette assurance si misérable qui, pour la plus grande masse des fonctionnaires n'atteint pas la solde mensuelle d'un ministre, n'a pas été le frein humain à cette poussée révolutionnaire qui a surpris et le gouvernement et les directions des Centrales syndicales.

Cette colère sourde qui, depuis quelque temps, ne demandait qu'à exploser, a trouvé, dans les intentions réactionnaires du gouvernement, toute sa force virile.

Que la Centrale syndicale F.O. essaie d'accaparer, ou plutôt ses dirigeants, les rênes de l'action c'est un peu fort de café. Nous connaissons pour la plupart toute leur docilité, leur servilité, et ce n'est que, contraints et forcés, par une base de militants, qu'ils n'ont pu cette fois arrêter, freiner et saboter cette belle action ouvrière.

La preuve la plus flagrante réside dans la position que les bonzes de F.O. ont prise dans la journée du 7 août en donnant l'ordre de reprise du travail. Ordre qui, heureusement, n'a pas été écouté, mais qui a, cependant, jeté quelques perturbations dans l'élan de bataille des travailleurs en grève.

La C.G.T. fut quelque peu surprise de cette action, de cette riposte imprévue que nous annoncions, sans jouer les prophètes, il y a quinze jours. Qu'elle ait tenté de s'accaparer le mouvement ne fait nul doute, c'est dans le jeu de sa politique, mais ayant été dépassée par ses adhérents dans une action qu'elle n'avait pas prévue, elle n'a pu, c'est-à-dire ses dirigeants, n'être qu'à la remorque de l'action unitaire des travailleurs de la fonction publique.

La C.F.T.C. aussi, a été dépassée par les événements et l'accord qu'elle avait passé avec la C.G.T. pour la journée de revendications des fonctionnaires était très minuscule. Elle ne s'attendait pas à une rébellion de sa base contre son autorité. Ce n'était point dans son esprit d'enquêter autre mesure, le gouvernement, attendu que des ministres M.R.P. siègent dans ledit ministère. Ainsi, on peut dire que cette explosion, ce désir de bataille, cette action sociale ont surpris presque tout le monde, que ce soit la droite ou la gauche classifiée comme telle, sauf les militants de la Fédération anarchiste et leur Comité national.

Il est utile de rappeler, et il s'avère de spécifier que la seule organisation, la Fédération anarchiste, que le seul journal, *Le Libertaire*, ont été les seuls qui n'ont jamais mis en doute la combativité ouvrière, qui n'ont jamais désespéré même aux moments les plus cruciaux où la classe ouvrière était flattée par toute la gent d'agents serviles du capital, pour son inaction, et qu'ils n'ont pas hésité à contrecarrer, à mettre en brèche le réformiste avilissant des « grands » défenseurs du prolétariat qu'ils se trouvent à F.O., à la C.F.T.C. ou à la C.G.T. ou dans les partis politiques dits ouvriers.

Nous nous refusons de nous mettre au diapason d'une époque, d'un moment de défaillance, de défaite. Nous affirmons, et cette partie de la classe ouvrière de la fonction publique, tout comme l'autre du secteur privé, nous donnerons toujours raison, que l'action ouvrière est constante, et que sous certains aspects spontanés, celle-ci est réfléchie, mûrie et que son élosion brutale ne peut être qu'une surprise pour les anesthésiques qui siègent sur les fauteuils des

Le Géant : René LUSTRE.

Impr. Centrale du Croissant, 19, rue du Croissant, Paris-2^e. F. RUCHON, imprimeur.

AMI LECTEUR ! Deviens correspondant du "LIB"

Dans la localité où tu vis, dans l'entreprise où tu travailles, il se produit chaque jour quelque événement, même d'intérêt local ; n'oublie jamais qu'il t'intéresse la collectivité.

En quelques lignes, en quelques phrases, et nous serons au courant de ce qui se passe dans ta localité ou dans ton entreprise.

Ami lecteur, avec toi, avec nous, tous ensemble, nous ferons de notre LIBERTAIRE, un journal prolétarien. Tu nous aideras amplement à sa diffusion plus large, à sa pénétration dans les milieux ouvriers.

Ami lecteur, tu nous aideras dans notre lutte quotidienne en devenant CORRESPONDANT DU "LIB".

P.S. — Aucune information ne sera insérée dans les colonnes de notre journal si l'adresse complète du correspondant n'est pas spécifiée sur son envoi. Toutefois, notre correspondant peut utiliser un pseudonyme aux fins d'insertion.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers -- La terre aux paysans

LE PLUS CINGLANT DÉMENTI A LANIEL

Les faveurs de l'Etat vont aux exploiteurs

Le premier train des décrets, issus des pouvoirs spéciaux confiés par l'assemblée des incapables au réactionnaire Lanier, est sur la voie qui conduit à la classe la plus déshéritée de ce pays, la classe ouvrière.

Il n'y a pas plus vile que la parole

d'un président du Conseil et l'exploiteur Lanier n'échappe pas, par ses propos, au qualificatif. Il annonce dès la constitution de son cénacle, qu'il ne sera pas le défenseur des oligarchies puissantes qui font la loi de ce pays. Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Mais comme le Lanier en question est personnalité intégrante de ces oligarchies, son premier train de décrets omet d'attaquer à celles-ci et vise particulièrement la catégorie des ouvriers. Que confient ce premier train ? D'abord une attaque contre les travailleurs de la fonction publique, puis une escroquerie sur le règlement des dommages de guerre matériels, ensuite la prorogation de la majoration des loyers.

Les fonctionnaires ont répondu, comme il se doit aux désirs de la clique réactionnaire. Pour les dommages de guerre qui, neuf ans après, ne sont pas remboursés, l'Etat escroque ne les remboursera en espèces que pour les petites indemnités et en titres spéciaux, à quinze ans pour les autres et que suivant la valeur assurée à l'époque ou au vu des déclarations fiscales. Chacun sait que la valeur de l'argent est restée au même taux depuis dix ans. M. Lanier, gros industriel, ne s'est pas aperçu de la dévaluation de la monnaie.

Puis, les loyers continueront d'augmenter jusqu'en 1954, pour les années suivantes, le gouvernement fixera le taux d'augmentation sur le coût de la construction.

Cela promet, et la classe ouvrière, partie « oligarchique » de ce pays, n'est pas oubliée, comme vous le voyez.

Lanier est plus sévère pour les bétaréviers. Il leur donne cinq ans, pas un de moins, pour diminuer la superficie des cultures de betteraves et promet une aide à ces pauvres gens pour reconvertis : leurs cultures. L'aide-espérance n'est pas annoncée, ça n'intéresse pas le cochon de payant appelé dignement contribuable.

Et puis les autres décrets ne sont que du bla bla bla, de la poudre aux yeux jetée à bon escient.

Cependant, il y a une oligarchie créée de toute pièce par l'Etat, qui n'est pas visée — ce n'est pas la seule — et qui offre à ses tenants des laveurs mirifiques que tout ouvrier trouverait raisonnable si on le dispensait de payer des impôts sur son salaire que l'Etat intitule pompeusement im-

pôt sur le revenu. Le travail de la mine, de l'industrie chimique, des forges, ça se fait dans un fauteuil ou au coin du feu, comme chacun sait.

Mais, voyons les faveurs de l'Etat vis-à-vis de cette oligarchie omise volontairement par Lanier des sacrifices (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se constitua. Après cette dernière date, se créèrent la S.O.P.R.I. N.A. (Société Privée d'Investissement) avec le concours du groupe Gillet (soi-disant) de Lyon, la C.I.P. (Compagnie d'Investissement et de Placement) avec l'aide de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la S.P.S. (Société de Placements Sélectionnés en France et à l'étranger), puis, tout dernièrement, la banque Rothschild avec la Cie des Chemins de fer du Nord, ont créé la S.I.N. (Société d'Investissement du

Entre 1945 et 1949, la S.N.I. resta unique. Crédit d'Etat, aucune société privée ne se